

**BLIN INGENIERIE**  
**et les Audits Energétiques**

**BLIN INGENIERIE** réalise depuis de nombreuses années des audits énergétiques pour tout type de bâtiment.

Nous avons mis au point une méthode de calcul permettant l'estimation des consommations énergétiques d'un bâtiment.

Nous avons également un logiciel de calcul permettant de réaliser un bilan de consommation détaillé d'une chaufferie avec :

- ✓ prise en compte du rendement des chaudières en fonction de la température et de la charge,
- ✓ prise en compte des différentes technologies des brûleurs (1 allure, 2 allures, modulant, pré-mélange, ...),
- ✓ prise en compte des pertes par les parois des chaudières,
- ✓ prise en compte des pertes par tirage thermique à l'arrêt,
- ✓ prise en compte des pertes par pré-ventilation,
- ✓ un calcul détaillé des pertes par distribution.

Le bilan comporte également un bilan des consommations électriques des chaufferies.

L'arrêté du 28 février 2013 relatif au contenu et aux modalités de réalisation d'un audit énergétique impose dans son article 11 des compétences minimales, à savoir :

- ✓ soit un diplôme bac+3 dans les techniques du bâtiment,
- ✓ soit une expérience professionnelle d'au moins 8 ans,
- ✓ soit la réalisation de 3 audits énergétiques.

**BLIN INGENIERIE** possède les compétences requises sur les 3 critères.

A travers l'association de l'OPOIBI et de PROMOTELEC nous sommes reconnus Expert en rénovation Energétique (ERE). Cette certification est exigée pour l'obtention du label PROMOTELEC HPE Rénovation.

**BLIN INGENIERIE** a souhaité, en complément des compétences que nous possédons, former 2 personnes au sein du bureau sur la réalisation des audits énergétiques de qualité, formation dispensée par l'ADEME.

Cette formation, d'une durée de 4 jours, permet également la formation sur le logiciel Médiadème.

D'autre part, nous avons obtenu la Qualification RGE-Etudes délivrée par l'OPOIBI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La demande de qualification 1905 : Audit Energétique des bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives est en cours de validation et nous a été validée provisoirement.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter...